



## Les effroyables crimes de l'OTAN en Libye

Par [Farirai Chubvu](#)

Mondialisation.ca, 31 janvier 2012

[The Herald \(Zimbabwe\)](#) 31 janvier 2012

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Guerre](#)

[USA OTAN](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

Charles Ray -l'envoyé des Etats-Unis ici- se décrit comme le symbole du monde libre, un champion des droits de l'homme et de la démocratie, et se vante du rôle de son pays dans l'invasion de la Libye, mais en réalité, il semble que, tout comme la guerre du Vietnam et d'autres guerres illégales avant elle, la guerre de Libye soit une énorme sujet d'embarras pour l'Oncle Sam.

Un rapport publié la semaine dernière par des organisations des droits de l'homme au Moyen-Orient prouve à l'envie que des crimes de guerre ont été perpétrés en Libye par les forces des Etats-Unis, de l'OTAN et de leurs alliés « rebelles » pendant l'invasion de l'année dernière, crimes qui ont culminé dans le meurtre du Colonel Mouammar Kadhafi.

Le « Rapport de la Mission d'investigation de la Société Civile Indépendante en Libye » présente les conclusions d'une enquête menée conjointement en novembre dernier par l'Organisation Arabe des Droits de l'Homme, le Centre Palestinien des Droits de l'Homme et le Consortium International d'Assistance Légale.

Basé sur l'interview de victimes de crimes de guerre, de témoins et d'officiels libyens à Tripoli, Zawiyah, Sibrata, Khoms, Zliten, Misrata, Tawergha et Syrtes, le rapport demande qu'il soit enquêté sur les preuves montrant que l'OTAN a ciblé des installations civiles faisant de nombreux morts et blessés.

Les installations civiles ciblées par les bombes et les missiles de l'OTAN comprennent des écoles, des bâtiments du gouvernement, au moins un entrepôt de vivres et des maisons particulières.

Le rapport montre aussi que les personnes suspectées d'être loyales à Kadhafi ont été systématiquement assassinées, torturées, expulsées et maltraitées par les forces « rebelles » du Conseil National de Transition soutenues par l'OTAN. Il décrit l'expulsion forcée de la plupart des habitants noirs de Tawergha et la persécution actuelle des travailleurs émigrés du Sub-Sahara par les forces alliées à l'OTAN et son gouvernement transitoire.

Les enquêteurs mentionnent les passages à tabac sauvages et répétés que subissent les prisonniers détenus sans charges et sans procès, l'exécution sommaire des combattants pro-Kadhafi et les rapports des témoins sur « les meurtres de représailles tous azimut y compris 'le massacre' (c'est à dire qu'on leur tranche la gorge) d'anciens combattants. »

Le rapport met en lumière les prétextes humanitaires et démocratiques utilisés par les

Etats-Unis, la France, l'Angleterre et leurs complices de l'OTAN pour conduire en fait une guerre de conquête de style colonial. Il montre clairement que la Résolution 1973 du Conseil de Sécurité de l'ONU pour imposer une « zone d'exclusion aérienne » et un embargo sur la vente d'armes à la Libye, soi-disant pour protéger les civils de la répression de Kadhafi, a été en fait utilisée pour mener une guerre aérienne sans merci en coordination avec les forces « rebelles » au sol. Le rapport suggère que l'OTAN et ses alliés arabes ont commencé à entraîner les forces d'opposition et à leur donner des armes tout de suite après le début des manifestations contre Kadhafi. L'opposition contre Kadhafi qui s'est manifestée en février dernier suite à la chute de Moubarak en Egypte a rapidement été prise en main par les Etats-Unis, la France, l'Angleterre et leurs agents en Libye pour lancer une invasion impérialiste.

Le rapport dit : « D'après les informations de première main et de seconde main que la Mission a recueillies, il semble que l'OTAN ait participé à ce que l'on peut appeler des opérations offensives menées par les forces d'opposition, comme par exemple des attaques sur les villes et les villages tenus par les forces de Kadhafi. De même, le choix de certaines cibles, comme un entrepôt régional de vivres soulève des questions évidentes sur le rôle de telles attaques dans la protection des civils. » Le rapport ne donne pourtant qu'un pâle aperçu de la violence d'une attaque dont le but était de ramener la Libye à la condition qui était la sienne il y a 43 ans à l'époque où la marionnette des Etats-Unis et de la Grande Bretagne, le roi Idris, avait donné les réserves de pétrole aux multinationales étasuniennes et anglaises et permis à ces deux puissances d'établir d'énormes bases militaires en Libye. La destruction de masse et les meurtres qui ont culminé dans le nivellement de Syrtes et la lynchage de Kadhafi font paraître les affirmations cautionnées par l'ONU, selon lesquelles la guerre était une guerre pour « les Droits de l'Homme » et « la protection des civils », absurdes et obscènes.

Le viol de la Libye a été la réponse anglo-saxonne aux révolutions arabes qui ont chassé les régimes pro-occidentaux au pouvoir depuis longtemps en Tunisie et en Egypte, deux pays qui ont une frontière commune avec la Libye. Le but de l'invasion était de prendre le contrôle absolu des ressources en pétrole du pays, de détourner et d'enrayer les progrès de la lutte des travailleurs en Afrique du nord et au Moyen-Orient et de porter un coup à la Chine et à la Russie qui avaient établi des liens économiques étroits avec le régime de Kadhafi. La guerre a détruit la Libye. Le CNT -une coalition instable d'anciens officiels de Kadhafi, d'islamistes, dont certains sont liés à Al Qaeda, et d'agents des services secrets occidentaux- lui-même, estime que l'invasion a coûté la vie à 50 000 personnes et en a blessé 50 000 autres. Les conflits entre les différentes factions du CNT sont les prémices d'une guerre civile généralisée entre les milices tribales régionales rivales.

Le week-end dernier, alors que le président du CNT s'inquiétait des signes d'une guerre civile imminente, une foule demandant le départ du CNT a fait irruption dans les bureaux du CNT à Benghazi. Abdel Hafiz Ghoga, le vice-président du CNT a donné tout de suite sa démission.

Le rapport sur les crimes de guerre des Etats-Unis et de l'OTAN est aussi un réquisitoire accablant supplémentaire contre ces partis, intellectuels et universitaires de « gauche » qui ont repris comme des perroquets les arguments humanitaires de Washington et de l'OTAN et ont ainsi contribué à l'invasion de la Libye.

Et la Cour Pénale Internationale continue de se distinguer par son silence assourdissant.

## Farirai Chubvu

Article original en anglais :



[NATO's Grisly Crimes in Libya: Extensive Evidence that NATO Deliberately Targetted Civilians](#)

- by Farirai Chubvu - 2012-01-27

Traduction : Dominique Muselet, [Le Grand Soir](#)

La source originale de cet article est [The Herald \(Zimbabwe\)](#)

Copyright © [Farirai Chubvu](#), [The Herald \(Zimbabwe\)](#), 2012

---

Articles Par : [Farirai Chubvu](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)